

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE SACRÉ-CŒUR/SAINT-VIATEUR

PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE

DU 27 OCTOBRE 2009

Session ordinaire du conseil d'établissement
de l'école Sacré-Cœur/Saint-Viateur tenue à la salle du personnel le
27 octobre deux mille neuf à dix-neuf heure trente.

PRÉSENCES

M^{mes} Suzanne Aubry
Louise Gagné
Josée Jean
Carole Lepage
Chantal Poliquin
Lynda Poulin
Liette Savoie
Fanny Veilleux
Marise Verville

MM. André Dulac
Christian Emond
Réjean Paquette

Aussi présent :

M. Pierre Roy,

directeur

ABSENCES

Étaient absentes : Mmes Mélanie Desjardins
Carole Veillette

Le quorum est atteint. L'assemblée est présidée par monsieur Pierre Roy jusqu'à la nomination de monsieur Christian Emond à la présidence.

**ADOPTION
ORDRE DU
JOUR**

CE-448-09 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Carole Lepage,
QUE l'ordre du jour de cette réunion soit et est adopté tel que
déposé.

ADOPTÉE

**LECTURE ET
ADOPTION
PROCÈS-
VERBAL DU
9 JUIN 2009**

CE-449-09 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Marise Verville,
QUE suite à la lecture du procès-verbal du 9 juin 2009, par
chacun des membres du conseil, que ce procès-verbal soit adopté tel que
rédigé.

ADOPTÉE

**ÉLECTION DES
OFFICIERS ET
DES
REPRÉSEN-
TANTS AU
COMITÉ DE
PARENTS**

Élection des officiers

Monsieur Christian Emond est élu président ;
Madame Marise Verville est élue vice-présidente ;
Madame Suzanne Aubry est élue secrétaire.

Élection des représentants au comité de parents :

Madame Chantal Poliquin, représentante au comité de parents ;
Monsieur Réjean Paquette, substitut.

CE-450-09 IL EST RÉSOLU, su proposition de madame Marise Verville,
QUE ces personnes occupent les postes mentionnés pendant
l'année scolaire 2009-2010.

ADOPTÉE

**RÈGLES DE
RÉGIE
INTERNE**

CE-451-09 IL EST RÉSOLU, su proposition de madame Chantal Poliquin,
QUE le document Règles de régie interne, soit approuvé, tel que
présenté.

ADOPTÉE

**ADOPTION
DES JOURS,
DATES, HEURE
ET LIEU DES
RÉUNIONS**

CE-452-09 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Liette Savoie,
QUE les rencontres du conseil d'établissement se tiennent les
mardis de 19 h 30 à 21 h 00, à la salle du personnel de l'école Saint-
Viateur, aux dates suivantes : 27 octobre, 24 novembre, 26 janvier, 23 février,
20 mars, 25 mai, 8 juin.

ADOPTÉE

**BUDGET DU
C.E.**

CE-453-09 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Chantal Poliquin,
QUE le budget du C.E. au montant de 500,00\$ serve à défrayer
les coûts de transport et de gardiennage des membres du C.E.

ADOPTÉE

**AIDE AUX
DEVOIRS ET
ÉCOLE EN
FORME ET EN
SANTÉ**

CE-454-09 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Marise Verville,
QUE les projets soient acceptés tels que présentés par monsieur
le directeur.

ADOPTÉE

**SORTIES À
L'EXTÉRIEUR
DE L'ÉCOLE**

CE-455-09 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Réjean Paquette,

QU' afin de faciliter la procédure d'adoption des sorties éducatives, le conseil d'établissement, selon art. 87 de la loi sur l'instruction publique, approuve toutes les sorties qui ont lieu durant les heures de l'école Sacré-Cœur/Saint-Viateur et qui se réalisent à l'intérieur des limites de la ville durant l'année scolaire 2009-2010. Lorsque les activités se dérouleront à l'extérieur de l'école et des heures de classe, le conseil d'établissement devra en être avisé avant la tenue de l'activité.

ADOPTÉE

**SORTIES À
L'EXTÉRIEUR
DE L'ÉCOLE
(Service de
garde)**

CE-456-09 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Réjean Paquette,

QU' afin de faciliter la procédure d'adoption des sorties éducatives, le conseil d'établissement, selon art. 87 de la loi sur l'instruction publique, approuve toutes les sorties qui ont lieu durant les heures d'ouverture du service de garde Sacré-Cœur/Saint-Viateur et qui se réalisent à l'intérieur des limites de la ville durant l'année scolaire 2009-2010. Lorsque les activités se dérouleront à l'extérieur de l'école et des heures de classe, le conseil d'établissement devra en être avisé avant la tenue de l'activité.

ADOPTÉE

**SERVICE DE
GARDE
(SORTIES)**

CE-457-09 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Chantal Poliquin,

QUE les deux sorties suivantes soient approuvées, telles que présentées. (St-Mathieu le 6 novembre, Musée minier de Malartic le 30 novembre 2009.

ADOPTÉE

**LOCATION DE
LOCAUX**

CE-458-09 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Liette Savoie,

QUE la liste de location des locaux soit approuvée, telle que présentée.

ADOPTÉE

**TABLEAU
SYNTHÈSE
DES RÔLES ET
POUVOIRS**

Monsieur le directeur présente un calendrier de présentation de différents dossiers de consultation (modalités, encadrement, gestion etc...)

Correspondance

Monsieur le directeur présente la correspondance reçue pour l'école et pour monsieur le président (dictée P.G.L. etc.)

Déclaration des conflits d'intérêts

Aucun.

Tableau de la clientèle

Monsieur le directeur présente un document sur la population scolaire officielle 2009-2010.

Projet éducatif et plan de réussite

Remise de documents.

**PROGRAMME
MUSIQUE**

CE-459-09 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Liette Savoie,

QUE le programme local de formation en musique pour l'école Sacré-Cœur/Saint-Viateur, soit adopté comme faisant partie intégrante du projet éducatif de cette école dans le but de faire une demande de reconnaissance auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

ADOPTÉE

**LEVÉE DE
L'ASSEMBLÉE**

CE-460-09 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Chantal Poliquin,

QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE

Il est 21 h 15.

Christian Emond, président

Suzanne Aubry, secrétaire

